

Date de la séance

Le 21 janvier 2026

Date de convocation

Le 16 janvier 2026

Date d'affichage

Le 16 janvier 2026

Nombre de membres

En exercice 09

Présents 05

Absents 04

Procurations 00

N° 2026/01

OBJET : Approbation de la
DM n°1

Transmis à
la Préfecture
Le 21 janvier 2026

Date de publication
Le 21 janvier 2026

Certifié exécutoire

L'an deux mille vingt-six,
Le 21 janvier à dix heures,
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mr Marc FERNANDEZ, Président,

PRÉSENTS :

M. Marc FERNANDEZ, Jacques DETOEUF
Mmes Christine LEJEUNE, Laetitia SERVEILLE, Rose-Marie ROQUES

Formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : //

Absents :

M. Louis CLIQUOT DE MENTQUE
Mmes Martine STARCKMANN, Odile HUGUES, Régine HENRIQUES

Secrétaire de séance : Mme Christine LEJEUNE

Il est exposé au Conseil d'Administration que les crédits consommés au chapitre 11 sont supérieurs aux crédits votés. Le Trésor Public en demande la régularisation.

Ce dépassement fait suite à une augmentation des colis pour le noël des personnes âgées de la commune.

Le Conseil d'administration approuve la décision modificative suivante :

Désignation	Budget avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
011 Charges à caractère général	8 000,00 €	0,00 €	500,00 €	8 500,00 €
623/011 Publicité, publications, relations publiques	8 000,00 €	0,00 €	500,00 €	8 500,00 €
65 Autres charges de gestion courante	1 647,01€	- 500,00 €	0,00 €	1 147,01 €
65133/65 Secours d'urgence	1 647,01 €	- 500,00 €	0,00 €	1 147,01 €

Et autoriser Monsieur le Président à procéder à ces mouvements de crédit.

Pour Copie Conforme
Le Président,
Marc FERNANDEZ

Pour Copie Conforme
La secrétaire de séance,
Christine LEJEUNE

